

SÉANCE DU

30 JUIN 2021

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Budget supplémentaire
2021 – budget annexe
plaine alluviale**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 1^{er} juillet 2021
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 1^{er} juillet 2021
et qu'il est donc exécutoire.

Le 1^{er} juillet 2021

Pour le Maire
Par délégation
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

LA COMMUNE NOUVELLE

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt et un, le 30 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 23 juin deux mille vingt et un, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Étaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur ALLAIRE, Madame ANDRE, Madame BRELURUS, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Madame FRABOULET, Monsieur GREVET, Monsieur BENTZ, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Monsieur FOUCHET à Monsieur PERICARD
Monsieur BASSINE à Monsieur VENUS
Monsieur JOUSSE à Monsieur BATTISTELLI
Madame MEUNIER à Madame BOUTIN
Madame NASRI à Madame PEYRESAUBES
Monsieur LEGUAY à Madame GUYARD
Madame GRANDPIERRE à Monsieur NDIAYE
Monsieur RICHARD à Madame RHONE

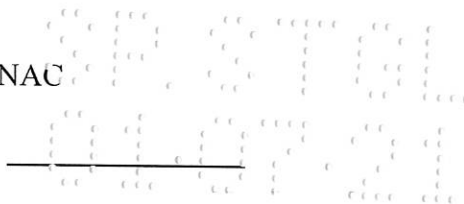
Secrétaire de séance :

Monsieur ALLAIRE

N° DE DOSSIER : 21 D 32f

OBJET : BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021 – BUDGET ANNEXE PLAINE ALLUVIALE

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC



**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Le Conseil Municipal vient d'adopter le Compte Administratif du budget annexe Plaine Alluviale de la Ville de Saint-Germain-en-Laye pour l'exercice 2020 et de voter l'affectation du résultat 2020.

Il convient maintenant d'adopter le Budget Supplémentaire pour l'exercice 2021.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021 DU BUDGET ANNEXE PLAINE ALLUVIALE

Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 0,00 €
(voir détail dans la maquette)

SECTION D'EXPLOITATION

- Dépenses et recettes 0,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses et recettes 0,00 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Budget Supplémentaire 2021 du budget annexe Plaine Alluviale de la Ville de Saint-Germain-en-Laye.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À LA MAJORITÉ, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Monsieur RICHARD (procuration à Madame RHONE) votant contre,

ADOpte le Budget Supplémentaire 2021 du budget annexe Plaine Alluviale de la Ville de Saint-Germain-en-Laye.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye